
RÉGION EXPRESS

HAUTES-ALPES

Réforme de la justice : l'ordre des avocats salue des avancées

→ Le bâtonnier du barreau des Hautes-Alpes, Me Philippe Lecoyer, remercie le député Joël Giraud “pour ses démarches actives” dans le cadre de la discussion sur le projet de loi de programmation pour la justice. Les avocats haut-alpins, qui s’opposent à plusieurs dispositions de ce texte qui « sacrifie les droits de la défense », contestent notamment des amendements qui, sous couvert de spécialisation des juridictions, imposent une profonde réforme de la carte judiciaire (à lire dans notre édition d’hier). “Cela signifie qu’en fonction du domaine juridique concerné, le justiciable devra se rendre dans un tribunal qui n’est pas dans son département de résidence”, avait rappelé le Barreau dans sa motion.

Saisi par le bâtonnier Philippe Lecoyer, Joël Giraud a obtenu du rapporteur du texte à l’Assemblée nationale, Laëtitia Avia, l’assurance qu’elle apporterait, par amendement, deux précisions au principe de spécialisation interdépartementale tel que voté dans le texte. Un premier amendement évoquera les spécificités territoriales à considérer et le second les fera identifier par les chefs de juridiction.